

Des beaux-pères qui ont du style

Annie Vaillancourt
Rédaction

Est-ce que les beaux-pères s'engagent auprès des enfants de leur conjointe, jouent-ils des rôles parentaux ? Dernière d'une série de quatre recherches sur l'adaptation des jeunes de familles recomposées, « *L'adaptation des adolescents dans les familles recomposées : le rôle du beau-père* », réalisée par Marie-Christine Saint-Jacques, dévoile le point de vue de 104 adolescents de 11 à 20 ans sur des questions de recherche qui n'avaient jamais été examinées auparavant, au Québec.

« *La majorité des jeunes sont satisfaits de leur relation avec leur beau-père* », révèle la chercheuse. Qui plus est, 72 % des adolescents de cette étude évaluent positivement la qualité de la communication qu'ils entretiennent avec lui. À ce sujet, les recherches antérieures ont démontré que les aspects relationnels jouent un rôle fondamental dans l'adaptation des jeunes de familles recomposées et qu'un jeune sur quatre éprouve des difficultés à s'adapter à cette réalité.

Les résultats de cette étude indiquent aussi que « *les beaux-pères sont très impliqués* ». Ce qui contraste avec les résultats d'autres recherches soulignant que les beaux-pères s'engagent généralement très peu auprès des enfants de leur conjointe. Selon les écrits, « *ils essaient de s'impliquer au début mais ils se découragent devant la résistance des enfants* ». « *Ceux qui réussissent n'ont jamais cessé d'essayer* », précise néanmoins Marie-Christine Saint-Jacques.

Les beaux-pères n'ont donc pas la tâche facile. Ils sont soumis à des attentes ambiguës. Les mères désirent généralement les voir s'engager mais les enfants ne veulent pas qu'ils soient encadrants ou autoritaires avec eux. Il est préférable dans ce cas de « *s'impliquer d'abord dans les sphères de vie agréables* », suggère la chercheuse. Le beau-père doit donc, en premier lieu, établir une

belle relation avec les enfants de sa conjointe. « *Pour devenir une figure significative, il faut faire des choses ensemble. Ce qui va aider parfois, c'est de les faire seul avec l'enfant* », précise-t-elle.

En moyenne, les familles de cette étude sont recomposées depuis six ans. « *Ce sont des familles assez bien établies* », mentionne Marie-Christine Saint-Jacques, car après cinq ans de vie commune, elles « *sont plus stables sur le plan développemental* ». D'ailleurs, les risques de séparation des parents de familles recomposées sont plus élevés au cours des cinq premières années et diminuent après cette période.

Quels styles parentaux adoptent-ils ?

Le style parental est défini comme « *une constellation d'attitudes qui sont communiquées à l'enfant et qui créent un climat émotif à travers lequel les comportements parentaux sont exprimés* » (Deslandes, 1996). De cette recherche, se dégagent trois styles beaux-parentaux principaux : démocratique, autoritaire et permissif (soutenant ou désengagé).

Les beaux-parents de **style démocratique** sont chaleureux, ils démontrent de la sensibilité envers les enfants de leur conjointe; ils sont encadrants avec les jeunes tout en étant à l'écoute de leurs besoins. Le style démocratique représente un juste équilibre entre les deux principales dimensions du style parental : le contrôle (la supervision) et la sensibilité (la chaleur).

Selon les adolescents interrogés, 31,6 % des beaux-pères de cet échantillon adoptent un style démocratique. Les écrits sur le sujet font savoir que ce type de pratique parentale a un effet bénéfique sur la confiance en soi des enfants et leur autocontrôle. C'est d'ailleurs le style le plus souvent associé à des résultats positifs d'adaptation chez les jeunes.



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Marie-Christine Saint-Jacques,
chercheuse (JEFAR)

Sommaire

1
Des beaux-pères qui ont du style

3
Familles d'accueil:
Une question d'approche avec les jeunes

4
Sur la corde raide
Colloque du JEFAR sur la pauvreté et la précarité

6
Lancement de la Chaire Richelieu de recherche sur la jeunesse, l'enfance et la famille

7
Le Programme national de formation (PNF) : un casse-tête coûteux mais payant

8
Qu'advient-il de Leïla ?

Quelques exemples de styles parentaux...

Tirés du Parental Authority Questionnaire (Buri) utilisé dans le cadre de cette étude

Le parent de style démocratique :

-Favorise les concessions mutuelles lorsqu'il trouve les règlements familiaux inappropriés
-Accepte les opinions divergentes, mais c'est lui qui a le dernier mot

Le parent de style autoritaire :

-Exige des choses et s'attend à ce que ce soit fait sur le champ sans dire un mot
-Refuse qu'on le remette en question

Le parent de style permissif :

-Pense que les enfants ont leur mot à dire autant que les parents
-Laisse les enfants libres de leurs comportements, activités et désirs

Quelques exemples de comportements...

Tirés du questionnaire Parental Acceptance-Rejection (Rohner) utilisé dans cette étude

Chaleureux :

-Il dit des choses gentilles à propos de moi
-Il me fait sentir qu'il m'aime

Hostile :

-Il me traite sévèrement
-Il me punit durement, même quand je ne le mérite pas

Indifférent :

-Il m'ignore complètement

Rejetant :

-Il me considère comme une vraie nuisance

**STYLE-
Suite de la Une**

Et même si seulement une des deux figures parentales de la maison est démocratique, le jeune en bénéficie autant.

Les beaux-parents de **style autoritaire** sont plus distants, contrôlants et moins chaleureux (37,9 % des beaux-pères de cette étude). Ils s'attendent à ce que les enfants obéissent sans discuter et refusent qu'on remette en question leurs décisions. D'après la littérature, les enfants de parents autoritaires sont plus maussades, plus renfermés et plus méfiants que les autres.

Au contraire, les beaux-parents de **style permissif** exercent peu de contrôle sur les enfants et ont peu d'exigences à leur endroit (30,5 % des beaux-pères de cette étude). Certains beaux-parents permissifs sont soutenant (17,9 % dans cette étude), ce qui signifie qu'ils sont sensibles aux besoins des enfants et imposent moins de limites que les beaux-parents de style démocratique ou autoritaire. En début de relation, « *c'est le style idéal à adopter, le temps que s'installe une véritable relation significative* », soutient Marie-Christine Saint-Jacques. Enfin, certains beaux-pères permissifs sont désengagés (12,6 % dans le cadre de cette étude), c'est-à-dire qu'ils sont peu chaleureux et n'imposent pas de limites. La littérature sur les beaux-parents souligne que c'est le style le plus souvent rencontré et aussi le plus associé à des difficultés d'adaptation chez les jeunes.

Les effets sur les jeunes

La chercheuse a mesuré les comportements des beaux-pères et l'adaptation des enfants. « *Plus un beau-père est perçu par le jeune comme étant autoritaire, rejetant ou indifférent à son endroit, plus c'est associé à des problèmes de comportement intériorisés* », fait ressortir Marie-Christine Saint-Jacques. Inversement, plus le beau-père est chaleureux, moins le jeune présente de problèmes de comportement intériorisés. De même, plus le beau-père est considéré autoritaire, hostile, indifférent ou rejetant, plus le jeune présente des problèmes de comportement extériorisés. Et plus le beau-père est perçu par le jeune comme étant démocratique, permissif ou chaleureux, moins le jeune présente de problèmes de cet ordre. Mais « *est-ce que ce sont les problèmes de comportement des jeunes qui engendrent des comportements autoritaires chez les beaux-parents ou est-ce au contraire les comportements*

des beaux-parents qui ont un effet sur les jeunes ? », se questionne Marie-Christine Saint-Jacques. Le fait que les jeunes évaluent eux-mêmes ces deux dimensions a aussi certainement un effet sur les résultats.

Pistes d'intervention

« *Les jeunes profitent de l'implication de leur beau-père, d'une relation positive, d'encadrement et de chaleur* », soutient Marie-Christine Saint-Jacques. Toutefois, il n'est peut-être pas approprié pour un beau-père d'opter pour le style autoritaire ou indifférent avec l'enfant de sa conjointe. « *Ça ne veut pas dire qu'un beau-parent ne peut pas se faire respecter dans la maison, dire ce qu'il accepte ou ce qu'il n'accepte pas. On parle plutôt d'autorité parentale : appliquer des conséquences, superviser les activités du jeune. Il est préférable de laisser cela entre les mains du parent en début de recomposition* », rappelle-t-elle. Pour toute la famille, le beau-père a avantage à s'engager, car l'indifférence est destructrice, mais il doit prendre son temps avant d'exercer de la discipline.

S'entendre sur le fonctionnement des règles de la maison, se donner des occasions de se connaître mieux (faire des activités en famille), se donner le droit de faire des erreurs et envoyer des messages clairs au beau-père indiquant que la famille souhaite qu'il s'engage, favorisent l'implication beau-parentale, indique la chercheuse.

Des chiffres

Au Québec, une famille sur dix est recomposée. Huit familles recomposées sur dix comprennent une mère, ses enfants et un beau-père.

Le devenir des familles recomposées

Marie-Christine Saint-Jacques et plusieurs chercheurs du Partenariat de recherche JEFAR débutent une nouvelle recherche d'envergure qui examinera le devenir des familles recomposées. Un échantillon assez vaste de familles sera interrogé. Comment les familles recomposées évoluent-elles au fil du temps ? Que traversent-elles les cinq premières années ? Quels événements marquants les propulsent vers la rupture et quels autres resserrent les liens qui les unissent ? Cette recherche jettera un nouvel éclairage sur le sujet. Pour de plus amples informations sur cette étude: rachel.lepine@jefar.ula-val.ca.

Familles d'accueil : Une question d'approche avec les jeunes

Annie Vaillancourt
Rédaction

« Être famille d'accueil, c'est quoi au juste ? », tel était le titre de la conférence donnée le 17 octobre dernier au Musée de la civilisation, à Québec, par Micheline et Égide Gagnon (famille d'accueil depuis plus de 20 ans), Huguette Blais (présidente-directrice de la Fédération des familles d'accueil du Québec) et Michel Godbout (chef de service au CJQ-IU). Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la démarche poursuivie par le CJQ-IU pour recruter de nouvelles familles d'accueil et bonifier l'offre de services.

Micheline et Égide Gagnon ont beaucoup d'expérience. À ce jour, outre leurs trois enfants biologiques et leurs deux filles adoptives, ils ont accueilli plus d'une centaine d'enfants. « *Je vais parler avec mon cœur* », lance Micheline Dubé-Gagnon : « *Être famille d'accueil, c'est aimer ces enfants comme nos enfants* », dit-elle en guise de préambule.

« les jeunes nous gardent éveillés, ils nous remettent sur la traque »

Des histoires difficiles

Bien sûr, la vie de famille d'accueil n'est pas toujours rose. « *Le tissu social s'effrite et la pauvreté grandit au même rythme que la clientèle s'alourdit* », rappelle Huguette Blais. La négligence est toujours aussi présente. « *Une petite fille avait tellement de poux que ça courait sur le lit !* », illustre Égide Gagnon. Deux enfants sont arrivés en petites culottes avec des « *yeux au beurre noir* », ajoute-t-il. Ces jeunes ont de sérieux problèmes d'attachement, d'anxiété, d'agressivité, de santé mentale et ils se méfient des gens. Mais pour intervenir auprès d'eux, les conférenciers croient avoir trouvé la solution : leur prodiguer beaucoup d'amour et opter pour la bonne approche.

Une question d'approche

« *Il faut leur donner beaucoup d'attention, beaucoup d'amour et les prendre dans nos bras, ça leur fait du bien. Il faut être capable de les féliciter aussi* », témoigne Micheline Dubé-Gagnon. Mais ces enfants, « *il faut les aimer assez pour les laisser partir quand ça sera le temps* », précise Huguette Blais.



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Égide et Micheline Gagnon, famille d'accueil, Huguette Blais, présidente-directrice de la Fédération des familles d'accueil du Québec et Michel Godbout, chef de service au CJQ-IU

Michel Godbout vante par ailleurs les mérites de la réalité thérapie. La réalité thérapie consiste, entre autres, « *à donner aux jeunes le temps de prendre du recul et de trouver des solutions, ce qui évite des désorganisations* », soutient Michel Godbout. En foyer de groupe, les contentions auraient diminué de 92 % depuis un an et demi grâce à une

des formations adaptées à leurs besoins (elles recevront sous peu une formation sur la réalité thérapie). Une formation sur le déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH) leur a d'ailleurs déjà été donnée. Il y aura aussi plus de ressources pour leur permettre de souffler un peu durant la fin de semaine.

D'autres enjeux ont été mis de l'avant au cours de cette conférence. Les intervenants

formation continue amorcée en 2000.

De son côté, Égide Gagnon opte pour une stratégie qui semble donner de bons résultats, pas si loin de la réalité thérapie. Quand un problème se présente, il privilégie d'abord et avant tout la communication : « *Viens, on va se parler* », dit-il. « *S'ils ont des conséquences, il faut leur expliquer, car ce sont des enfants qui ont souvent été éduqués à coups de pied* ». De même, « *il faut apprendre à les connaître* », dit-il.

Les familles d'accueil « *permettent aux enfants de créer des liens d'attachement et ça c'est important, parce que sans attachement, on ne peut pas évoluer* », signale Huguette Blais. En contrepartie, les familles d'accueil apprennent « *beaucoup sur le plan humain [...] les jeunes nous gardent éveillés, ils nous remettent sur la traque* », souligne Égide Gagnon.

Les enjeux

Le recrutement, la rétention et la capacité des familles d'accueil à héberger des enfants très souffrants, sont les enjeux auxquels le réseau doit faire face actuellement. Ces familles doivent être soutenues par l'établissement et recevoir

essaient de ne pas séparer les fratries, mais ils n'y parviennent pas toujours. Même si plusieurs familles d'accueil continuent de voir ces jeunes une fois leur majorité atteinte, ces derniers sont souvent livrés à eux-mêmes à 18 ans sans y avoir été préparés. Pour résoudre ce problème, deux intervenants ont été embauchés afin d'aider ces jeunes à élaborer un projet de vie et préparer leur passage à la vie autonome. Les parents d'accueil doivent aussi coopérer avec les parents biologiques. « *Il faut prendre notre place sans prendre trop de place, sans prendre la place des parents* », souligne Micheline Dubé-Gagnon.

Des chiffres

Le jour de cette conférence, on comptait 709 familles d'accueil dans la région. Les enfants hébergés en famille d'accueil représentent plus de 80 % des placements. « *On croit que la meilleure ressource pour la grande majorité des enfants, ce sont les familles d'accueil, parce qu'elles sont normalisantes et offrent plus de présence et de sécurité aux enfants* », commente Michel Godbout.



Annie Vaillancourt
Rédaction

Avez-vous déjà essayé de monter dans un escalier roulant qui descend ? Jean-Pierre Héту, du Collectif pour un

Québec sans pauvreté, a utilisé cette image pour illustrer ce que signifie être pauvre à notre époque. Il tenait ce propos à l'occasion du colloque « *Précarité et pauvreté, des réalités souvent cachées* », le 10 novembre dernier, à l'Université Laval.

En parallèle, vous trouverez un autre escalier dans lequel les gens montent sans peine, parce qu'ils ont suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins. Dans notre système à deux vitesses, les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. Ce n'est pas nouveau. Mais que savons-nous de la situation des petits salariés et des travailleurs à emplois précaires ?

De qui et de quoi parle-t-on ?

Les chercheurs et les intervenants qui ont animé cette journée abondent tous dans le même sens. La pauvreté n'est pas un processus linéaire ni une marmite dans laquelle on tombe à la naissance. La précarité, qui est définie par des périodes d'instabilité économique importantes et une difficulté à faire face aux obligations courantes, non plus. Ceux qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts sont des gens qui n'aiment pas être perçus comme des personnes pauvres et qui ont souvent hontes de leur situation. De nos jours, le rythme de vie est effréné et prendre le mauvais train, faire de mauvais choix, peut mener à un cul-de-sac. De même, un pépin (un accident ou un problème de santé) peut parfois tout faire basculer. Jeunes et moins jeunes, familles ou personnes seules, hommes ou femmes, immigrants, personnes à la santé mentale ou physique plus fragile, individus sur l'aide sociale, travailleurs autonomes (occasionnels, à contrat ou à la pigo) ou à faible revenu, personne n'est à l'abri. À ce sujet, saviez-vous que plus de la moitié des familles monoparentales dirigées par des femmes vivent dans la pauvreté ? Il y a aussi ces gens qui sont trop pauvres pour être riches et trop

Sur la corde raide

Colloque du Centre de recherche JEFAR sur la précarité et sur la pauvreté



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Patrick Villeneuve, chercheur (JEFAR) et organisateur du colloque et Michèle Brousseau, chercheuse (JEFAR)

riches pour être pauvres, qui n'ont pas accès à certains programmes. De même, certains travailleurs aux salaires enviables sont surendettés. Coincés entre les factures qui s'accumulent, les obligations à rencontrer (loyer, nourriture, etc.) et les créanciers qui s'impatientent, la pression et le stress montent en flèche.

Entre les factures qui s'accumulent, les obligations à rencontrer et les créanciers qui s'impatientent, la pression et le stress montent en flèche

Lorsque les dettes s'accumulent, reprendre le dessus peut être extrêmement ardu, parce que les taux d'intérêt sont toujours très élevés pour les personnes endettées ou à faible revenu.

« *Être pauvre, c'est un travail à temps plein* », soutient Diane Thibault, de l'organisme communautaire Mères et Monde, mis sur pied par et pour de jeunes mères défavorisées. Parce qu'au budget à boucler s'ajoutent l'insécurité émotionnelle, les justifications pour ne pas dépenser, les standards de réussite et de compétitivité, un réseau social qui s'effrite, des problèmes de mobilité, des horaires de travail incompatibles avec les heures d'ouverture des garderies, des milieux scolaires plus ou moins compréhensifs, avoir faim parfois, vivre de l'épuisement physique et psychologique. « *C'est aussi la principale cause de disputes* », souligne Thérèse Richer, intervenante à l'ACEF, l'Association des coopératives d'économie familiale de la Rive-Sud de Québec. Le taux d'endettement des familles à revenu moyen,

d'après cette dernière, équivaut à 116 % de leur revenu annuel. « *Il ne faudrait pas que les taux d'intérêt se mettent à grimper !* », prévient-elle. Le coût des logements est aussi beaucoup trop élevé. La majorité des jeunes filles qui fréquentent Mères et Mondes consacraient, avant de joindre cet organisme, plus de 70 % de leurs revenus au logement.

Le marché du travail

Le marché du travail a beaucoup changé ces dernières années. Nous sommes dans l'ère post industrielle. Une époque où chacun s'identifie à son travail mais où le travail enrichissant et stable se fait de plus en plus rare pour les personnes peu scolarisées. Plusieurs participants laissent d'ailleurs entendre qu'il y aurait une réflexion sociale à initier sur le monde du travail actuel.

« *On assiste de plus en plus à une réduction d'emploi dans le secteur manufacturier et à une recrudescence des emplois dans le secteur des services* », précise Patrick Villeneuve. Or, contrairement aux conditions salariales relativement intéressantes des manufactures, le secteur des services est généralement peu payant. Il faut aussi dire que les salaires n'ont pas suivi le taux d'inflation. À huit dollars de l'heure, les travailleurs à temps plein ont un revenu annuel approximatif de 16 000 \$. Ils sont donc sous le seuil de la pauvreté établi par Statistique Canada dans une ville de plus de 500 000 habitants comme Québec (20 778 \$ pour une personne seule et 38 610 \$ pour une famille biparentale avec deux enfants). Les exigences de qualification (les diplômés) sont aussi de plus en plus élevées, la compétition est forte et les compétences sociales essentielles pour se tailler une place sur le marché du travail. De même, les employeurs demandent aux travailleurs plus de disponibilité et de flexibilité. Les emplois intermittents et

**COLLOQUE du JEFAR-
Suite de la page 4**

les contrats à durée indéterminée engendrent aussi beaucoup d'insécurité. Le marché du travail est donc de plus en plus insécurisant et difficile d'accès pour les personnes peu scolarisées. Alors que paradoxalement, beaucoup de gens se plaignent de trop travailler.

Des trajectoires variées

Les trajectoires qui mènent à la précarité et à la pauvreté varient. Néanmoins, certaines similitudes peuvent être tracées entre les divers parcours

« Les transitions sont des périodes charnières »

présentés par Romaine Malenfant, chercheuse à l'Université du Québec en Outaouais. Le décrochage scolaire, une intermittence en emploi, la pauvreté économique, la notion de choix (choix de carrière, de vie conjugale, etc.), les contraintes associées à la conciliation travail-famille, une santé fragilisée et les incertitudes professionnelles, sont des facteurs qui précipitent bien des gens vers la précarité. « *Les transitions sont des périodes charnières* », précise Romaine Malenfant.

Des jeunes et des familles plus vulnérables

Michèle Brousseau, chercheuse au CJQ-IU membre du JEFAR, a rencontré plusieurs familles aux prises avec des problèmes financiers dans le cadre de ses recherches sur les familles négligentes. Elle rappelle que la pauvreté est un facteur de risque important de négligence et nuit au fonctionnement familial.

De même, les jeunes suivis en centre jeunesse et placés en milieu substitut jusqu'à leur

majorité sont plus à risque de vivre dans la pauvreté à l'âge adulte. Selon certaines études, ils sont l'objet d'un plus haut taux d'arrestation et d'incarcération à leur sortie des centres jeunesse, ils sont moins scolarisés, vivent plus d'instabilité conjugale, sont plus sujets à l'itinérance, ont plus de problèmes de santé physique et mentale, consomment plus de drogue et connaissent plus de périodes de chômage. C'est pourquoi le *Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeu-*

nesse du Québec (PQJ), implanté dans quatre régions (Laval, Montréal, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue), a été mis sur pied. Dans le cadre de ce projet pilote, les jeunes (de 16 à 19 ans) les plus en difficulté ont été guidés et encouragés à développer leur autonomie.

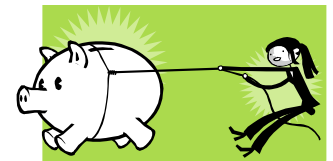
Martin Goyette, chercheur à l'INRS, a évalué ce projet. Quatre-vingts jeunes ont été interrogés. « *Les jeunes les plus en difficulté sont ceux qui font le plus de chemin* », dit-il. Et malgré les embûches rencontrées par plusieurs et quelques trajectoires vulnérabilisantes, « *globalement l'autonomie des jeunes évolue positivement* ». Il soutient que certaines pratiques ont toutefois intérêt à être développées, telles que l'alternance travail-études et le compagnonnage, qui consiste à former un élève par pairage avec un expert. Selon Martin Goyette, les intervenants doivent miser sur

trois axes d'insertion prioritaires avec ces jeunes : l'insertion résidentielle, professionnelle et dans un réseau social. D'après les résultats de cette étude, les jeunes qui réussissent à se construire un réseau social positif s'en sortent beaucoup mieux. Dans le cadre de ce projet, la recherche d'emploi (CV, entrevue, etc.), les tâches ménagères (lavage, ménage, cuisine, etc.), la scolarisation (certains jeunes sont analphabètes) et les compétences sociales des jeunes sont développées. Un outil, le *Ansell Casey Life Skill Assessment (ACLSA)* permet d'évaluer l'autonomie fonctionnelle de ces jeunes.

Éventuellement, le PQJ sera offert annuellement à 500 jeunes des centres jeunesse de la province.

Selon Patrick Villeneuve, des projets comme le PQJ, Mères et Mondes et le programme OLO (un service des CSSS qui vise à prévenir la malnutrition chez les femmes enceintes de milieux défavorisés en leur offrant gratuitement des œufs, du lait, du jus d'orange et des suppléments minéralo-vitaminiques), sont des moyens intéressants pour permettre aux plus démunis de s'insérer socialement et économiquement dans la société.

Les résultats de Patrick Villeneuve sur l'évaluation du projet OLO mettent par ailleurs en relief certaines difficultés d'accès aux programmes et les problèmes d'image associés aux personnes pauvres. Ils rappellent la thématique de ce colloque: la pauvreté n'existe pas que chez les bénéficiaires de l'aide



sociale mais aussi chez les petits salariés.

Des pistes d'intervention

La première piste d'intervention mise de l'avant consiste à prévenir le décrochage scolaire ou à encourager les gens à se tourner vers la formation professionnelle. Se garder en bonne santé physique et mentale est un autre facteur de protection. Mais là encore, c'est un cercle vicieux, la pauvreté et la précarité peuvent engendrer des problèmes de santé.

Selon Thérèse Richer, être à l'écoute des besoins, référer à un seul service plutôt qu'à plusieurs, voir à ce qu'il y ait assez de ressources, être respectueux, favoriser les échanges entre les différentes ressources, faire en sorte que la qualité de vie des gens s'améliore et les amener à mieux planifier sur le plan financier sont des pistes d'intervention à privilégier. Effectuer un travail de sensibilisation et de modification des perceptions à l'endroit des personnes pauvres et permettre aux gens de s'investir socialement, sont aussi des pistes à explorer. D'après Jean-Pierre Héту, les individus doivent être associés à toutes les étapes de l'intervention, les interventions doivent être menées sur différents fronts (individus, communautés, gouvernements) et les projets cliniques des CSSS doivent tenir compte de la pauvreté dans leurs programmes.

Enfin, de l'avis de tous, il est surtout important de miser sur les compétences et les forces des gens qui font appel à nos services.



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT
Martin Goyette, chercheur à l'INRS

Longue vie à la Chaire Richelieu de recherche sur la jeunesse, l'enfance et la famille !



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

René Martin, président de la Fondation Richelieu International, Claudine Parent, titulaire de la Chaire et Réjean Riopel, président du Club Richelieu International

Annie Vaillancourt
Rédaction

La Chaire Richelieu de recherche sur la jeunesse, l'enfance et la famille est issue d'un partenariat entre l'Université Laval, le Centre jeunesse de Québec–Institut universitaire (CJQ–IU) et le Club Richelieu. Son lancement a eu lieu le 29 novembre dernier au pavillon Alphonse-Desjardins, à l'Université Laval.

François Blais, doyen de la Faculté des sciences sociales, Claudine Parent, titulaire de la Chaire, Pierre Corriveau, direc-

teur général du CJQ–IU, Réjean Riopel, président de la Fondation Richelieu International et plusieurs autres invités ont souligné l'importance d'une telle initiative pour les jeunes et les familles du Québec et souhaité une « *longue vie à la Chaire* ». Du coup, une campagne de financement était lancée par le président de la Fondation Richelieu International.

La Chaire Richelieu de recherche sur la jeunesse, l'enfance et la famille succède au Fonds de recherche sur l'enfance en difficulté qui a financé plus d'une cinquantaine d'études sur les jeunes et les familles depuis 1983 et soutenu de nombreux projets d'étudiants. Les objectifs poursuivis par le comité directeur de la Chaire sont de développer des connaissances favorisant une meilleure compréhension des nouvelles réalités familiales et des problématiques associées aux jeunes et aux familles, d'offrir des formations sur les enjeux actuels et les pratiques de pointe et de diffuser dans les milieux de pratique les initiatives développées. La programmation de recherche s'articulera, au cours des quatre prochaines années, autour de la parentalité (la parentalité d'exception particulièrement, telle que la beau-parentalité) et des services psychosociaux destinés aux parents. Comme le rappelle la titulaire, « *il n'y a pas d'enfants sans parents* ». Et si les enfants ont besoin d'aide, les parents aussi. Cette thématique correspond aux intérêts de recherche de la titulaire, en poste depuis décembre 2005.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site web de la Chaire Richelieu de recherche sur la jeunesse, l'enfance et la famille, à l'adresse suivante : www.chairerichelieu.fss.ulaval.ca.



Vous êtes étudiant(e) ?

Vous êtes étudiant et votre cœur balance entre la recherche et l'intervention, une expérience de travail au sein de l'équipe scientifique du CJQ–IU peut vous donner le goût de plonger dans l'univers de la recherche, ou de combiner les deux. L'été dernier, six étudiants (de psychologie et de service social) ont fait le grand saut. Tous ont relevé le défi avec brio et ont eu la piqûre.

Tous les étés, le Centre jeunesse de Québec–Institut universitaire embauche des étudiants et leur offre la possibilité de poursuivre ce travail pendant l'année scolaire à raison de quelques heures par semaine. Si l'aventure vous intéresse, contactez France Nadeau, coordonnatrice de l'équipe scientifique du CJQ–IU, au 661-6951, poste 1717.



PHOTO: RACHEL LÉPINE

Pascale Brodeur, Mélissa Verreault, Stéphanie Fortin, Isabelle Fournier, Stéphanie Bordeleau et Jérôme Ouellet, étudiants.



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Geneviève Lamonde, professionnelle de recherche au CJQ-IU

Annie Vaillancourt
Rédaction

Le Programme national de formation (PNF) bat son plein depuis près de 8 ans. Plus de 3000 intervenants et 1000 gestionnaires des CJ et CSSS ont été formés à une approche centrée sur la famille, aux lois qui encadrent la pratique, aux

« Les intervenants se sentent plus compétents »

diverses problématiques rencontrées en CJ ou en CSSS (mauvais traitements, négligence, abus sexuels, troubles de comportement, TDA/H, etc.), aux effets de la négligence et des mauvais traitements sur le développement de l'enfant, aux impacts de la séparation et à l'approche de médiation. Mais concrètement, qu'est-ce que ça change dans la vie professionnelle de tout ce monde ?

Qu'est-ce que le PNF ?

Le PNF a pour objectif « d'assurer à la bonne personne la bonne formation au bon moment, afin de la rendre apte à accomplir ses tâches avec efficacité et efficience ». À l'origine, le PNF était une formation générique de 16 jours, échelonnée sur neuf mois. Certains intervenants plus expérimentés se sont toutefois plaints de cette formule prétextant qu'elle était trop générale. Un condensé clinique de six jours a donc été mis en place et offert aux intervenants de plus de sept années d'expérience.

Le programme national de formation (PNF) : Un casse-tête coûteux mais payant

« Parfois, les gens nous disaient que la formation ne répondait pas à leurs besoins parce que c'était des choses qu'ils savaient. Par contre, en voyant leurs résultats on se rendait compte que certains aspects relatifs à l'intervention étaient plus ou moins bien maîtrisés », nuance Geneviève Lamonde, coordonnatrice de l'évaluation du PNF au CJQ-IU, sous la direction de Daniel Turcotte et André Beaudoin.

Pendant quelques années, la formation générique a continué d'être donnée aux intervenants moins expérimentés.

Toutefois, avec l'adhésion des CSSS au programme, le contenu de la formation générique a été élargi au-delà de la protection de l'enfance. Cette révision a conduit au développement d'une formation de six jours offerte à tous les intervenants, peu importe leurs années d'expérience ou leur milieu de travail (le Tronc commun réseau). S'y ajoute une formation de 10 jours, adaptée au milieu de travail et au type d'emploi. De plus, les intervenants sont invités à faire l'inventaire de leurs besoins individuels de formation (IBIF) et conviés à des cours spécifiques.

Tous les gestionnaires ont reçu une formation sur divers aspects relatifs à la gestion, en plus d'un condensé de la formation donnée à leurs employés.

Les effets

Mille quatre cent quatre-vingt dix-neuf intervenants ont participé au programme. Soixante-quinze pour cent proviennent des CJ et 77 % sont des femmes.

« Les intervenants se sentent plus compétents et ça, je pense que c'est important. Quand tu te sens plus compétent, ton travail se fait mieux », mentionne Geneviève Lamonde. De même, les intervenants ont l'impression d'avoir une meilleure collaboration inter-établissements. « J'ai appris sur mes partenaires, leur façon de penser, du fait de travailler en équipe avec eux », soutient Sylvie Bilodeau, éducatrice depuis plus de 20 ans au CJQ-IU.

Les intervenants obtiennent de meilleurs résultats aux questions portant sur leurs connaissances.

De plus, dans neuf cas sur 11, leurs comportements en intervention ont changé dans la direction souhaitée. Ils disent davantage tenir compte des différences culturelles, analyser plus fréquemment les conditions environnementales, vérifier plus souvent s'il y a présence de violence conjugale, etc. Les intervenants qui avaient les résultats les plus

faibles au départ sont ceux qui ont le plus progressé. « Ce qui est intéressant, c'est d'avoir une vision commune, ce qui va probablement avoir pour effet de développer un langage commun et une préoccupation commune pour la protection des enfants et leur développement », affirme Sylvie Bilodeau.

Un casse-tête payant

La mise en œuvre de ce programme semble toutefois être un casse-tête pour les

gestionnaires qui, dans un univers déjà constamment en mouvement et congestionné, doivent remplacer tous les employés qui sont en formation. Ce qui devient assez coûteux.

« Au départ, les gens sont un peu réticents à participer à la formation », soutient Geneviève Lamonde, parce qu'ils sont surchargés. Après coup cependant, ils sont satisfaits. Les stades du développement de l'enfant, les aspects légaux et les outils offerts sont les éléments les plus appréciés. « La formatrice rendait ça vivant, il y avait de la théorie, des exercices et des jeux, plusieurs médiums qui rendaient ça dynamique », commente Sylvie Bilodeau.

Enfin, si les données de l'évaluation indiquent que le PNF produit des changements positifs sur les connaissances, le sentiment de compétence et certains comportements en intervention, il ne semble toutefois pas avoir d'effet sur le niveau de stress des intervenants et leur satisfaction au travail.

Il reste maintenant à voir « comment ça va se traduire dans l'action, pas juste dans l'apprentissage et la compréhension », conclut Sylvie Bilodeau. À son avis, les formations spécifiques seront plus profitables aux intervenants d'expérience que les autres formations.

Les résultats de cette évaluation ont été publiés. Ils sont disponibles au Service de soutien documentaire du CJQ-IU, tél. : (418) 661-6951, poste 1701. ■



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT
Sylvie Bilodeau, intervenante au CJQ-IU

Qu'advient-il de Leïla ?

Analyse du Système de soutien à la pratique (SSP) à l'aide d'une situation fictive signalée en protection de la jeunesse

Annie Vaillancourt
Rédaction

« Comment on décide qu'une situation est suffisamment problématique pour dire que là, comme société, il faut intervenir ? », se questionne Sylvie Moisan, étudiante au doctorat en service social dirigée par Daniel Turcotte, Marie-Christine Saint-Jacques et Aline Vézina. L'évaluation et la gestion du risque en protection de la jeunesse comportent des enjeux inestimables qui peuvent laisser des traces indélébiles dans la vie des gens. Alors, que fait-on pour prendre LA meilleure décision ?

Évaluer le risque en protection de la jeunesse signifie se demander si, à un moment précis, l'enfant signalé est en danger, s'il y a urgence d'intervenir ou non, ce qu'il pourrait lui arriver à court terme si on n'intervient pas. Gérer le risque est l'étape suivante : à la lumière de ces observations, que fait-on ? Il faut peser le pour et le contre. « Plus on est conscient des impacts des interventions, plus on peut se poser de questions », commente Sylvie Moisan. Par exemple, un placement peut avoir des répercussions importantes au sein d'une famille qui vivra alors une onde de choc, de même que sur l'enfant qui devra composer avec une famille substitut ou s'adapter à la vie en centre de réadaptation. De même, retenir des situations qui ne devraient pas être retenues peut engorger le système. Les intervenants submergés seront alors plus à risque de faire des erreurs. C'est ce qui arrive lorsque des films ou des documentaires comme « Les enfants de la DPJ » ou « Aurore l'enfant martyre » sortent sur grand écran. Les intervenants deviennent plus craintifs et retiennent plus de signalements.

Leïla

Dans le cadre de son doctorat, Sylvie Moisan soumettra une situation fictive à une certaine d'intervenants à l'évaluation dans différents centres jeunesse. Cette enfant, « appelons-la Leïla », suggère-t-elle. « Leïla, si tu savais les yeux qu'elle a, quand elle voit s'approcher les chasseurs... », chantait Francis Cabrel.



PHOTO: ANNIE VAILLANCOURT

Sylvie Moisan, étudiante au doctorat en service social

Cet air prend ici tout un autre sens. Les décisions prises en protection de la jeunesse sont parfois très lourdes de conséquences. Et quand un drame arrive, « on se le fait reprocher sur la place publique, sur un mode de dénonciation. On cherche un coupable », observe Sylvie Moisan. « Si on ne regarde pas les décisions qu'on a prises et qu'on ne se dit pas qu'à la leur de ce qu'on connaît, on aurait peut-être mieux fait de prendre une autre décision, comment on apprend de nos erreurs ? », ajoute-t-elle.

L'erreur est humaine et dans tous les domaines, il est possible de se tromper. En droit, les gens sont innocents jusqu'à preuve du contraire. En médecine, c'est l'inverse. Il est préférable de soigner un corps sain que de ne pas traiter un malade. Mais, « en protection de la jeunesse, où se trouve-t-on ? »

SSP

Le Système de soutien à la pratique (SSP) a été mis sur pied dans le but de standardiser la pratique en CJ et de venir en aide aux intervenants. L'objectif initial étant : « il faudrait s'entendre sur un certain nombre d'aspects dont il faut tenir compte au moment d'évaluer une situation », explique Sylvie Moisan. Il comprend neuf modules qui soutiennent les intervenants à différentes étapes : au moment de décider si le signalement doit être retenu ou non, s'il y a compromission ou non, si un placement doit être fait, etc. Sylvie Moisan se servira de l'outil de soutien à l'évaluation de la situation compris dans SSP et analysera les différentes décisions prises par les

intervenants, jusqu'à la décision finale, à savoir retenir ou non le signalement. « SSP permet de regarder l'ensemble de la situation », fait savoir l'étudiante. Il pose des questions qui engendrent des sous-questions qui engendrent d'autres questions et d'autres sous-questions. Dans certains cas, la fréquence des problèmes est mise de l'avant pour faciliter la prise de décision. « C'est un instrument en constante évolution », dit-elle. Les concepteurs tiennent d'ailleurs compte des commentaires des intervenants pour peaufiner leur instrument.

Tous les chemins mènent-ils à Rome ?

Mais en bout de ligne, une décision peut changer le cours des événements et les actions posées mener à des conclusions diamétralement opposées. Sylvie Moisan cherchera donc à savoir si des personnes avec une formation et une expérience professionnelle différentes arrivent, devant une situation identique, à la même conclusion et si elles prennent les mêmes décisions. Ce qu'elle appelle l'accord interjuges.

« J'ai un grand respect pour les intervenants et les évaluations qu'ils font et je pense qu'il faut essayer de les soutenir », conclut Sylvie Moisan, qui a commencé à se questionner lorsqu'elle était intervenante dans un CSS et professionnelle de recherche au CJQ-IU. Qu'advient-il donc de Leïla ? Aura-t-elle un seul destin ou plusieurs vies ? Fera-t-elle plusieurs détours pour parvenir au même carrefour ou prendra-t-elle différents chemins ? Une histoire à suivre... ■

Conception, rédaction et réalisation :

Annie Vaillancourt

Coordination :

Lucie Camiré et France Nadeau

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus. Adressez-les à :

annie.vaillancourt@jefar.ulaval.ca

Adresses du Tandem :

Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire
2915, av. du Bourg-Royal
Beauport (Québec)
G1C 3S2
<http://www.centrejeunessedequebec.qc.ca/institut/index.html>

Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR) Pavillon Charles-De Koninck, bureau 2458
Université Laval (Québec)
G1K 7P4
<http://www.jefar.ulaval.ca/centreJefar/index.htm>